
TR: RE: Demande d'un organisme / santé publique

Marie-Ève Bédard

27 mai 2021 à 18 h 14

À : Catherine Morissette <catherine@petitsentrepreneurs.ca>

Cc : "Julie Rousseau (MSSS)" <

>, Anne-Marie Langlois

< >, Ghayas Fadel <

>, "Crawford, Mathieu-Théoret"

< >, Karen Bouffard <

>, Isabelle Bêty

< >

Bonjour Mme Morissette,

Comme je vous l'ai indiqué de vive voix plus tôt cet après-midi, je vous confirme que nous sommes à l'aise avec la tenue de l'événement *La grande journée des petits entrepreneurs* le 5 juin prochain.

Ainsi, les jeunes participants sont autorisés à se joindre à un Marché de petits entrepreneurs ou à s'installer devant leur résidence pour vendre leurs produits puisque ce type d'activités est actuellement permis dans toutes les régions et ce, sans égard au palier d'alerte.

Des mesures sanitaires, comme le port du masque, le lavage de mains et la distanciation, le contrôle de l'achalandage, la surveillance active pour disperser les attroupements éventuels et voir au respect des consignes, devront toutefois s'appliquer. À cet égard, le protocole que vous nous avez soumis et que nous avons approuvé répond aux exigences de santé publique.

Aussi, j'ai mentionné au MSP ce matin que nous confirmons le feu vert à l'événement pour sensibiliser les services de police et j'ai communiqué notre position à tous les directeurs de santé publique afin d'éviter toute discordance.

En espérant le tout à votre satisfaction, il ne me reste qu'à vous souhaiter beaucoup de succès avec votre événement et aux petits entrepreneurs, de bonnes affaires !

Marie-Ève Bédard

Sous-ministre adjointe

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction générale de la santé publique

Édifice Catherine-De Longpré

1075, chemin Ste-Foy, 12^e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-6700